## CANADA

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU**

**VILLE DE GRACEFIELD**

**LE 9 MARS 2020**

Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Gracefield, tenue le 9 mars 2020, à la salle du conseil, située au 3, rue de la Polyvalente, Gracefield, à 19 heures.

Sont présents les membres du conseil : Claude Gauthier, Alain Labelle, Mathieu Caron, Katy Barbe, Hugo Guénette, Bernard Duffy, lesquels forment quorum sous la présidence du maire Réal Rochon.

Sont également présents le directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, la directrice générale adjointe et greffière adjointe, Madame Raymonde Tremblay, ainsi que­ 6 personnes dans l’assistance et 1 journaliste.

La séance du conseil se tient conformément au règlement de régie interne no. 136-2016. Elle est ouverte à 19h.

Sauf indication contraire dans les termes mêmes d’une résolution, l’expression «adoptée à l’unanimité», présente dans le procès-verbal, doit s’entendre comme incluant le maire.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2020-03-075 ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Katy Barbe, appuyé par Alain Labelle et résolu :

D’adopter l’ordre du jour tel qu’il suit, **avec ses ajouts ou ses retraits :**

**1- LÉGISLATION**

* 1. Adoption de l’ordre du jour
  2. Adoption des procès-verbaux

1-2-1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 février 2020

**2- ADMINISTRATION**

2-1 Adoption des comptes municipaux – Février 2020

2-2 Engagement des dépenses – Mars 2020

2-3 Dépôts des activités de fonctionnement et d’investissements à des fins fiscales au 28 février 2020

2-4 Dépôt – Déclaration des salaires 2019 – Santé et sécurité du Travail

2-5 Dépôt des intérêts pécuniaires d’un membre du conseil

2-6 Demande d’appui au conseil municipal pour décréter le mois d’avril Mois de la jonquille

2-7 Demande de contribution pour les tests d’eau de l’Association pour l’environnement du lac des îles (ALIE)

2-8 Offre de services Sentier de la croix – PERO

2-9 Registre des commissaires à l’assermentation – Tarif pour un renouvellement de commission

2-10 Embauche secrétaire – Classe 1

2-11 Tournoi de pêche Baie Gabriel – Municipalité de Sainte Thérèse-de-la-Gatineau – Demande de commandite

2-12 Demande de contribution – Activités Foyer d’accueil de Gracefield

2-13 Paroisse Sainte-Marie de l’Incarnation – Publicité pour le feuillet secteur Haute-Gatineau pour les années 2020-2021

2-14 Association pulmonaire Québec – Coup de Coeur

2-15 Aux Goûts du jour – Demande de permission pour barrage routier et utilisation de la salle au Centre récréatif

2-16 Aféas – La Voix des femmes – Demande de participation, 54ième Congrès régional

**3- AJOURNEMENT DE LA SÉANCE SI NÉCESSAIRE**

**4- URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

4-1 Demande de permis SEG – Direction de la gestion de la faune de l’Outaouais

4-2 Appel d’offres par invitation écrite pour l’achat d’un véhicule pour le service d’urbanisme (**Reporté**)

4-3 **Demande d’appui et recommandations auprès de la Commission de protection du Territoire agricole du Québec (CPTAQ) Monsieur Graham Monette**

4-4 **Analyse de la vulnérabilité des sources d’eau potable – Demande de subvention**

**5- TRANSPORT**

5-1 Poste d’opérateur – Engagement sur appel

5-2 Formation sur les chemins privés à Kazabazua

5-3 Règlement assurances MMQ – Incident du 15 août 2019 – Paiement du déductible

**6- HYGIÈNE DU MILIEU**

**7- LOISIRS ET CULTURE**

7-1 Demande de subvention dans le cadre du programme Fonds Agriesprit de FAC

7-2 MRC Vallée-de-la Gatineau – Appel de projets en culture – 11 septembre 2020

7-3 Festival des arts et de la scène Val- Gatinois – Demande d’appui

7-4 Camp de jour 2020

7-5 Entente relative à l’utilisation de l’aréna de Maniwaki

7-6 Réparation chapiteau

**8- SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**9- RAPPORT DE COMITÉS**

**10- PÉRIODE DE QUESTIONS**

**11- CORRESPONDANCE**

**12- VARIA**

**13-** **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l’unanimité.**

**1- LÉGISLATION**

**2020-03-076 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

CONSIDÉRANT QUE conformément à l’article 333 de la LCV, les membres du conseil ont reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Gauthier, appuyé par

Hugo Guénette, et résolu :

Que le procès-verbal suivant soit adopté et que dispense de lecture soit faite, ces documents ayant été expédiés au préalable :

* Séance ordinaire du 10 février 2020

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l’unanimité.**

**2- ADMINISTRATION**

**2020-03-077 ADOPTION DES COMPTES MUNICIPAUX / FÉVRIER 2020**

CONSIDÉRANTque les comptes municipaux pour le mois de février sont déposés :

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Bernard Duffy, appuyé par Alain Labelle et résolu :

Que ce conseil décrète le paiement des dépenses d’administration courantes, approuve la liste des dépenses incompressibles déjà payées, le tout tel que déposée au comité des finances, pour un total de 650 304.18 $.

* + Rapport des salaires nets : 105 243.76 $
  + Liste sélective des chèques : chèques no. 25279 à 25357

pour un montant de 148 496.66 $;

- Liste sélective des dépôts directs : 35 587.77$

- Liste des prélèvements : no. 614 à 659 pour un montant de

360 975.99 $.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l’unanimité.**

**2020-03-078 ENGAGEMENT DE DÉPENSES / MARS 2020**

CONSIDÉRANT les engagements de dépenses déposés pour le mois de mars 2020

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Mathieu Caron, appuyé par Hugo Guénette et résolu :

Que les engagements de dépenses suivants soient acceptés **:**

Administration 1 124.48 $

Aqueduc et égouts 1,605.05 $

Sécurité publique 630.06 $

Transport 7 151.31 $

Urbanisme 60.05 $

Loisirs 163.22 $

Que les listes d’engagements de dépenses fassent partie intégrante du procès-verbal sous la cote 2020-03-078.

Que le directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert soit autorisé à signer toute entente jointe en annexe aux dites engagements de dépenses ou à signer tout document permettant de donner plein effet aux présentes.

La présente résolution autorise également le versement de dépôts lorsqu’ils sont inscrits sur les documents joints en annexe.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l’unanimité.**

**Dépôt de rapport :**

Dépôt des activités de fonctionnement et d’investissements à des fins fiscales au 29 février 2020.

Le dépôt des activités de fonctionnement et d’investissements à des fins fiscales au 28 février 2020 est déposé pour information aux membres du conseil.

**Dépôt de rapport :**

Déclaration des salaires 2019 – Santé et sécurité au travail

Le dépôt des déclarations des salaires 2019 de la Santé et Sécurité du Travail est déposé pour information aux membres du conseil.

**Dépôt de rapport :**

Dépôt des intérêts pécuniaires d’un membre du conseil

Le conseiller Mathieu Caron dépose un nouveau formulaire pour mettre à jour ses intérêts pécuniaires.

**2020-03-079 DEMANDE D’APPUI AU CONSEIL MUNICIPAL POUR DÉCRÉTER LE MOIS D’AVRIL « MOIS DE LA JONQUILLE »**

CONSIDÉRANT que chaque année, plus de 55 000 Québécois et Québécoises reçoivent un diagnostic de cancer, et que cette annonce représente un choc important qui se répercute dans toutes les sphères de leur vie ;

CONSIDÉRANT que pour chaque personne touchée, une à trois personnes de son entourage prendront le rôle de proche aidant ;

CONSIDÉRANT qu’environ quatre cancers sur dix peuvent être évités en adaptant un mode de vie sain et en mettant en place des politiques de santé qui protègent les Québécois et les Québécoises ;

CONSIDÉRANT que la survie pour tous les cancers combinés a augmenté de 8%, passant de 55% en 1992 à 63 % en 2019, et que c’est grâce au financement de recherches novatrices que nous y sommes parvenus et que nous pouvons poursuivre notre objectif d’un monde sans cancer ;

CONSIDÉRANT que la Société canadienne du cancer est le seul organisme de bienfaisance national qui vient en aide à tous les Québécois et Québécoises atteints de tous les types de cancer et leurs proches, à travers la recherche, la prévention, l’accès à un réseau d’aide, l’information basée sur les dernières données probantes et la défense de l’intérêt public ;

CONSIDÉRANT que la vie est plus grande que le cancer, qu’elle ne se résume pas à un diagnostic. À la chimiothérapie. Aux cicatrices. Par l’entremise de ses programmes, la Société canadienne du cancer aide les Québécois et Québécoises à tisser des liens avec les autres et à leur assurer une qualité de vie et un bien-être ;

CONSIDÉRANT que le mois d’avril est connu comme étant le Mois de la jonquille, qu’il est porteur d’espoir et que la Société canadienne du cancer encourage alors les Québécois et Québécoises à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Alain Labelle et résolu unanimement :

De décréter que le mois d’avril est le Mois de la jonquille.

Que le Conseil municipal de la Ville de Gracefield encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l’unanimité.**

**2020-03-080 DEMANDE DE CONTRIBUTION POUR LES ANALYSES D’EAU DE L’ASSOCIATION POUR L’ENVIRONNEMENT DU LAC DES ILES (ALIE)**

CONSIDÉRANT la demande reçue de l’Association pour l’environnement du Lac des Iles (ALIE) pour contribuer aux frais des analyses de l’eau du Lac des Iles ;

CONSIDÉRANT les frais d’environ 850 $ ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Blue Sea et la Ville de Gracefield défrayeront chacun leur part, soit un montant de 425$ ;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Mathieu Caron, appuyé par

Hugo Guénette et résolu :

D’autoriser la dépense au montant d’environ 425.00 $ pour les analyses de l’eau du Lac des Îles (ALIE), sur présentation de facture. Il est de plus résolu d’obtenir de cette Association le résultat de ces analyses.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l’unanimité.**

**2020-03-081 OFFRE DE SERVICES SENTIER DE LA CROIX – PERO**

CONSIDÉRANT l’obligation de la Ville de Gracefield d’entretenir le sentier de la croix jusqu’en 2020 ;

CONSIDÉRANT l’offre reçue du PERO pour les travaux de réfection et d’entretien du sentier de la croix, soit 3 fois durant l’année 2020 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Alain Labelle et résolu unanimement :

De mandater le directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert pour retenir les services du Pôle d’excellence en récréotourisme (PERO) pour les travaux de réfection et de l’entretien du Sentier de la croix, soit 3 fois durant l’année 2020, pour un montant de 1 600.00$ plus taxes applicables, le tout selon l’offre de services reçue du 9 mars 2020.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l’unanimité.**

**2020-03-082 REGISTRE DES COMMISSAIRES À L’ASSERMENTATION – TARIF POUR UN RENOUVELLEMENT DE COMMISSION**

CONSIDÉRANT que l’appartenance au registre des commissaires à l’assermentation de Madame Danielle Labelle arrive à échéance ;

CONSIDÉRANT que cette dernière désire renouveler son titre de commissaire à l’assermentation ;

CONSIDÉRANT que la Ville de Gracefield appuie cette demande ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Alain Labelle, appuyé par

Katy Barbe et résolu :

De procéder au renouvellement du titre de commissaire à l’assermentation pour Madame Danielle Labelle. Il est de plus résolu d’autoriser le montant de 40.25$ plus les taxes applicables pour le renouvellement de cette commission.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l’unanimité.**

**2020-03-083 EMBAUCHE SECRÉTAIRE - CLASSE 1**

CONSIDÉRANT que la personne occupant le poste de secrétaire classe 1 temporairement a informé la direction générale qu’elle quittera ses fonctions ;

CONSIDÉRANT que le poste de secrétaire classe 1 a été affiché à l’interne et envoyé aux personnes absentes, selon la convention collective présentement en vigueur ;

CONSIDÉRANT les curriculums vitae reçus antérieurement pour ce poste ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hugo Guénette et résolu unanimement :

D’autoriser l’embauche de Madame Cindy Céré à titre de secrétaire classe 1, au quatrième (4e) échelon, le tout pour une période indéterminée en remplacement de l’employée qui occupe présentement ledit poste, ce poste demeurant temporaire pour cause de maladie ;

Il est de plus résolu que les conditions d’emploi sont celles édictées à la convention collective en vigueur et Madame Céré débutera, mardi le 10 mars 2020.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l’unanimité.**

**2020-03-84 TOURNOI DE PÊCHE BAIE GABRIEL – MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÉRÈSE-DE-LA-GATINEAU – DEMANDE DE COMMANDITE**

CONSIDÉRANT la demande de commandite reçue de la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau pour le Tournoi de pêche au Lac des Trente-et-un Milles, dans la Baie Gabriel ;

CONSIDÉRANT que ce tournoi se déroule avec la collaboration de la MRCVG et du MFFP et qu’exceptionnellement la pêche sera permise les 21 et 22 mars 2020 dans la Baie Gabriel ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claude Gauthier, appuyé par Mathieu Caron et résolu :

Que la Ville de Gracefield participe financièrement sous forme de don d’un montant de 150.00$ à la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau et souhaite bon succès aux organisateurs de cet évènement.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l’unanimité.**

**2020-03-85 DEMANDE DE CONTRIBUTION - ACTIVITÉS FOYER D’ACCUEIL DE GRACEFIELD**

CONSIDÉRANT la demande du président du comité d’activités du Foyer d’accueil de Gracefield, Monsieur Maurice Gagnon, pour une demande de contribution pour les activités au Foyer d’accueil de Gracefield ;

CONSIDÉRANT que la Ville de Gracefield appuie fortement ce comité qui se dévoue pour offrir des activités aux résidents du Foyer d’accueil ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Alain Labelle, appuyé par

Katy Barbe et résolu :

Que la Ville de Gracefield offre au comité d’activités du Foyer d’accueil de Gracefield un don au montant de 100.00$ et que cette dépense soit prise dans le poste 02-590-04-959 (MADA). Il est de plus résolu que le conseil félicite les personnes dévouées pour les personnes Aînées.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l’unanimité.**

**2020-03-86 PAROISSE SAINTE-MARIE-DE- L’INCARNATION -PUBLICITÉ POUR LE FEUILLET SECTEUR HAUTE-GATINEAU POUR LES ANNÉES 2020-2021**

CONSIDÉRANT la demande de participation de la Paroisse Sainte-Marie-de-l’Incarnation, secteur Haute-Gatineau, pour la publicité de la Ville de Gracefield pour les années 2020-2021;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Katy Barbe, appuyé par Alain Labelle et résolu :

Que la Ville de Gracefield participe financièrement pour un montant de 150.00$ pour la publicité dans le feuillet, secteur Haute-Gatineau, de la Paroisse Sainte-Marie-de-l’Incarnation, pour les années 2020-2021,

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l’unanimité.**

**2020-03-87 ASSOCIATION PULMONAIRE QUÉBEC – COUP DE CŒUR**

CONSIDÉRANT la demande d’appui dans la correspondance reçue de l’Association pulmonaire du Québec ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Alain Labelle, appuyé par Katy Barbe et résolu :

Que la Ville de Gracefield donne un montant de 100.00$ à l’Association pulmonaire du Québec.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l’unanimité.**

**2020-03-88 AUX GOÛTS DU JOUR – DEMANDE DE PERMISSION POUR BARRAGE ROUTIER ET UTILISATION DE LA SALLE AU CENTRE RÉCRÉATIF**

CONSIDÉRANT la demande reçue du conseil d’administration de l’organisme Aux goûts du jour (Les œuvres de charité) pour obtenir la permission de tenir un barrage routier pour recueillir des fonds qui serviront à acheter de la nourriture pour les personnes moins bien nantis sur le territoire sud de la MRC Vallée-de-la-Gatineau, soit de Bouchette à Low ;

CONSIDÉRANT également la demande d’utilisation de la salle au Centre récréatif et communautaire, le 9 avril 2020 pour recueillir des fonds ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Katy Barbe, appuyé par Mathieu Caron et résolu :

Que la Ville de Gracefield autorise l’organisme Aux Goûts du jour (Les œuvres de charité) le 29 août 2020 de 7h à 16h pour un barrage routier aux lumières au coin de la route 105 et chemin Blue Sea.

D’autoriser le directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert à signer tout document ou lettre relativement à cette demande de barrage.

Il est de plus résolu de leur permettre l’utilisation de la salle du Centre récréatif et communautaire pour un dîner, jeudi saint le 9 avril 2020 pour recueillir des fonds, de 8h00 à 14h00 et de leur laisser la salle et la cuisine gratuitement. L’organisme devra procéder au nettoyage de la salle à la satisfaction de la Ville à défaut de quoi, le nettoyage sera effectué et sera facturé à l’organisme Aux goûts du jour (Les œuvres de charité).

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l’unanimité.**

**2020-03-89 AFÉAS - LA VOIX DES FEMMES DEMANDE DE PARTICIPATION 54IÈME CONGRÈS RÉGIONAL**

CONSIDÉRANT la demande reçue de l’Aféas de Gracefield et de l’Aféas Hautes-Rivières pour la tenue de leur 54ième Congrès régional dans la Ville de Gracefield qui aura lieu le 11 mai 2020 ;

CONSIDÉRANT la demande pour l’utilisation de la salle au Centre récréatif et communautaire :

CONSIDÉRANT la demande de participation de la Ville de Gracefield représentée par le maire M. Réal Rochon pour souhaiter la bienvenue avec une brève présentation et de fournir le vin lors du dîner ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Alain Labelle, appuyé par Hugo Guénette et résolu :

Que la Ville de Gracefield participe financièrement en offrant le vin pour un montant de 150.00$ taxes incluses. Il est de plus résolu de leur laisser la salle et la cuisine gratuitement, lors de ce 54ième Congrès de l’AFÉAS. De plus, l’organisme devra procéder au nettoyage de la salle à la satisfaction de la Ville à défaut de quoi, le nettoyage sera effectué et facturé à l’AFÉAS.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l’unanimité.**

**4-URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

**2020-03-090 DEMANDE DE PERMIS SEG POUR L’ANNÉE 2020 – DIRECTION DE LA GESTION DE LA FAUNE DE L’OUTAOUAIS**

CONSIDÉRANT que le service d’urbanisme désire obtenir un permis SEG pour l’année 2020 et qu’il est primordial que la Ville de Gracefield obtienne ce permis ;

CONSIDÉRANT qu’u**n permis SEG est un permis spécial délivré par le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs pour la capture des animaux sauvages à des fins scientifiques, éducatives ou de gestion de la faune ;**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hugo Guénette, appuyé par Katy Barbe et résolu :

D’autoriser Madame Nadine Brisson, coordonnatrice du service de l’urbanisme et inspectrice en bâtiment et environnement pour compléter le formulaire de demande de permis SEG auprès du MFFP pour l’année 2020, au nom de la Ville de Gracefield. Il est également résolu d’autoriser la somme de 337.91$ pour l’obtention de ce permis.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l’unanimité.**

**APPEL D’OFFRES PAR INVITATION ÉCRITE POUR L’ACHAT D’UN VÉHICULE POUR LE SERVICE D’URBANISME**

**Reporté**

**2020-03-091 DEMANDE D’APPUI ET RECOMMANDATIONS AUPRÈS DE LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ) – MONSIEUR GRAHAM MONETTE**

CONSIDÉRANT que Monsieur Graham Monette a déposé à la Ville de Gracefield, pour analyse et recommandations une demande d’autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) et ce, afin d’utiliser à une fin autre que l’agriculture le futur emplacement qui sera créer lors d’une subdivision future ;

CONSIDÉRANT que ce dernier désire subdiviser en deux son lot rénové 5 693 051 du cadastre du Québec qui bénéficie actuellement d’un droit acquis pour l’utilisation à une fin autre que l’agriculture par le fait qu’un bâtiment principal y est construit;

CONSIDÉRANT que le fait de subdiviser le lot en deux fera en sorte que le futur lot près de la rivière Gatineau ne possèdera pas de droit à l’utilisation à une fin autre que l’agriculture ;

CONSIDÉRANT que Monsieur Monette désire faire don de ces deux futurs lots à chacune de ses deux filles afin que celle-ci puisse y construire une nouvelle résidence ;

CONSIDÉRANT que le règlement de lotissement en vigueur exige une largeur minimum de 60 mètres et que le lot en question ne possède actuellement qu’une largeur approximative de 48 mètres ;

CONSIDÉRANT qu’après vérification, Monsieur Monette bénéficie d’un privilège à une opération cadastrale ;

CONSIDÉRANT que le règlement de zonage en vigueur permet l’usage H1 (bâtiment résidentiel ne contenant qu’un seul logement) dans la zone A 203 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le maire Réal Rochon et résolu unanimement :

D’appuyer et de recommander à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), la demande déposée par Monsieur Graham Monette pour l’utilisation à une fin autre que l’agriculture, soit la construction d’une résidence aux abords de la rivière Gatineau et que cette utilisation ne contrevient en aucun cas à la règlementation présentement en vigueur à la Ville de Gracefield.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l’unanimité.**

**2020-03-092 ANALYSE DE LA VULNÉRABILITÉ DES SOURCES D’EAU POTABLE – OFFRE DE SERVICES**

Volet 1 du Programme pour une protection accrue des sources d’eau potable (PPASEP)

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gracefield a pris connaissance du cadre normatif détaillant les règles et normes du PPASEP;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gracefield désire présenter une demande d’aide financière au ministère du Développement durable, de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans le cadre du volet 1 du PPASEP afin de réaliser l’analyse de la vulnérabilité des sources d’eau potable de la Ville de Gracefield ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mathieu Caron, appuyé par

Katy Barbe et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

QUE le Conseil de la Ville de Gracefield autorise la présentation d’une demande d’aide financière dans le cadre du volet 1 du PPASEP;

QUE le directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, soit autorisé à signer les documents de demande de subvention relatifs à la réalisation de l’analyse de la vulnérabilité des sources d’eau potable de la Ville de Gracefield dans le cadre du volet 1 du PPASEP.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l’unanimité.**

**5- TRANSPORT**

**2020-02-093 POSTE D’OPÉRATEUR - ENGAGEMENT SUR APPEL**

CONSIDÉRANT la résolution 2020-01-018, relative à la constitution d’une banque de 3 opérateurs sur appel ;

CONSIDÉRANT l’offre d’emploi publiée ;

CONSIDÉRANT que les personnes ayant postulées pour ce poste ont été rencontrées ;

CONSIDÉRANT qu’un examen routier était demandé ;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Alain Labelle, appuyé par Hugo Guénette et résolu :

De mandater le directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert pour procéder à l’embauche de Monsieur Patrick Bédard comme opérateur sur appel, le tout conformément selon la convention collective présentement en vigueur.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l’unanimité.**

**2020-03-094 FORMATION SUR LES CHEMINS PRIVÉS À KAZABAZUA**

CONSIDÉRANT qu’une formation donnée par Me Rino Soucy et Me Simon Frénette au centre communautaire de Kazabazua sur les chemins privés avait lieu le 5 mars 2020 à 18h30 ;

CONSIDÉRANT qu’une décision a été prise lors d’un comité plénier pour autoriser le maire, Monsieur Réal Rochon, le directeur général et greffier Monsieur Sylvain Hubert et le directeur des travaux publics Monsieur Jocelyn Nault pour participer à cette formation ;

CONSIDÉRANT que le tarif pour participer à cette formation est de 1500.00$ et que les coûts se partage entre les municipalités et participants;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hugo Guénette, appuyé par

Alain Labelle et résolu :

D’entériner la dépense d’un montant de 48.39$ plus taxes applicables pour chacun des participants, donc pour les trois participants de la Ville de Gracefield pour cette formation et d’inclure les frais de déplacements et frais de restaurants aux participants.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l’unanimité.**

**2020-03-095 RÈGLEMENT ASSURANCES MMQ – INCIDENT DU 15 AOÛT 2019 – PAIEMENT DU DÉDUCTIBLE**

CONSIDÉRANT l’incident survenu le 15 août 2019, en lien avec le véhicule de l’employé 32-0033 ;

CONSIDÉRANT la décision de notre assureur de procéder à un paiement dans ce dossier ;

CONSIDÉRANT que la Ville de Gracefield est légalement liée par la décision de son assureur ;

CONSIDÉRANT que notre assureur nous a envoyé une facture pour que nous payons notre déductible ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Alain Labelle, appuyé par Katy Barbe et résolu :

De finaliser le règlement du dossier d’assurance numéro 193010-30 en autorisant le paiement du déductible de 2500.00$ à la Mutuelle des municipalités du Québec, (MMQ).

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l’unanimité.**

**7- LOISIRS ET CULTURE**

**2020-03-096 DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME FONDS AGRIESPRIT DE FAC**

CONSIDÉRANT que le Centre récréatif et communautaire de la Ville de Gracefield sera utilisé comme centre d’hébergement et de coordination lors de sinistre ;

CONSIDÉRANT que la Ville de Gracefield ne possède aucune génératrice à cet édifice et par le fait même aucune installation permettant d’en recevoir une ;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Katy Barbe, appuyé par Mathieu Caron et résolu :

De mandater le directeur général et greffier Monsieur Sylvain Hubert, pour présenter et signer le formulaire pour une demande de subvention dans le cadre du programme Fonds AgriEsprit de FAC (Financement agricole Canada) pour l’achat d’une génératrice ainsi que de son installation électrique afin d’être conforme au plan de sécurité civile, telle génératrice sera installée au Centre récréatif et communautaire de la Ville de Gracefield.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l’unanimité.**

**2020-03-097 MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU - APPEL DE PROJETS EN CULTURE – 11 SEPTEMBRE 2020**

CONSIDÉRANT QUE la MRC Vallée-de-la-Gatineau lance un appel de projets en culture et que la date limite pour compléter une demande se termine le 27 mars 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gracefield souhaite organiser une projection de film dans le cadre des arts et de la culture avec le CPE Vallée Sourire et l’École élémentaire et secondaire de Gracefield ;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Alain Labelle, appuyé par Hugo Guénette et résolu :

D’autoriser la responsable des loisirs, Madame Roxanne Marois, à compléter et signer le formulaire de demande de La MRC Vallée-de-la Gatineau dans le cadre de l’Appel de projets en culture, et ce avant la date limite du 27 mars 2020. Cette activité aura lieu le 11 septembre 2020.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l’unanimité.**

**2020-03-098 FESTIVAL DES ARTS ET DE LA SCÈNE VAL-GATINOIS**

CONSIDÉARNT la 11ième édition du Festival des Arts et de la scène Val-Gatinois 2020, qui se tiendra du 21 mars 2020 au 28 mars 2020;

CONSIDÉRANT que cette activité rejoint au-delà de 5000 spectatrices et spectateurs de la Vallée-de-la-Gatineau et les Alentours;

CONSIDÉRANT la demande d’appui de ce Festival ;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Hugo Guénette, appuyé par Alain Labelle et résolu :

Que la Ville de Gracefield appuie ce Festival en offrant deux passeports au montant de 75.00$ chacun. Il est de plus résolu de faire tirer les deux passeports parmi nos citoyens en utilisant les réseaux sociaux.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l’unanimité.**

**2020-03-099 CAMP DE JOUR 2020**

CONSIDÉRANT que la Ville de Gracefield veut offrir un service de camp de jour pour l’été 2020 ;

CONSIDÉRANT que la Fondation Camp Le terrier a déposé une offre de service pour l’organisation du camp de jour 2020 pour les jeunes de Gracefield, de 5 à 12 ans, de 8 h 30 à 16 h 30 qui se tiendra durant 7 semaines du 29 juin 2020 au 14 août 2020 pour un montant de 26 720.00$ ;

CONSIDÉRANT que le revenu d’inscription pour les parents sera de 45.00 $ par semaine par enfant pour les résidents de Gracefield (soit 11,25 $ par jour) et 130.00 $ par semaine par enfant pour les non-résidents (soit 26.00 $ par jour) ;

CONSIDÉRANT que les places sont limitées, (40 places) et que la Ville de Gracefield souhaite que la priorité sera offerte aux enfants résidents sur son territoire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Katy Barbe, appuyé par Alain Labelle et résolu :

D’accepter l’offre de service de Fondation Camp Le Terrier pour l’organisation du camp de jour 2020.

Et que la Ville de Gracefield paiera une contribution de 95.43$ par enfant / par semaine pour les enfants résidants sur le territoire de la Ville de Gracefield. Il n’y aura aucune gratuité ni aucune réduction en regard du nombre d’enfant. La présente autorisation est valable pour 40 enfants au maximum, soit pour une somme totale de 26 720.00$, selon l’estimé du 6 mars 2020.

Le coût pour le service de garde devra être défrayé par les parents.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l’unanimité.**

**2020-03-100 ENTENTE RELATIVE À L’UTILISATION DE L’ARENA DE MANIWAKI**

CONSIDÉRANT la nécessité de renouveler l’entente pour l’utilisation de l’aréna de Maniwaki ;

CONSIDÉRANT l’augmentation substantielle du coût pour la Ville de Gracefield d’une telle entente ;

CONSIDÉRANT la résolution 2019-10-400 par laquelle le présent Conseil souhaitait assumer une partie de ces coûts, soit 2.50$ par habitant, mais que les parents assument leur propre part sur la base du principe de l’utilisateur payeur ;

CONSIDÉRANT que des commerçants ont accepté de faire des donations permettant de réduire la part desdits parents ;

CONSIDÉRANT la volonté d’aller de l’avant avec l’entente sur l’aréna de Maniwaki ;

CONSIDÉRANT également que la Ville de Gracefield mettra en place un programme pour des allocations sportives aux enfants de Gracefield et d’âge mineur et ouvertes à tous les sports ;

CONSIDÉRANT qu’une somme de 7500$ a déjà été prévue au budget 2020 à cet effet ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Katy Barbe et résolu unanimement, d’accepter les donations de Pièces d’autos Kelly, de Marché Kelly Gracefield et de Dunbar Railing Inc., chacun pour un montant de 3000$ par année pendant cinq (5) ans.

D’autoriser le directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert et le maire Monsieur Réal Rochon, à signer une entente avec les parents eu égard à leurs propres contributions pour l’année 2020. Les élus ont eu copie de cette entente en comité plénier. Les parents ont déjà signé au moment des présentes.

D’autoriser le directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert et le maire Monsieur Réal Rochon à signer l’entente avec la Ville de Maniwaki pour l’utilisation par ses citoyens de l’aréna de Maniwaki, telle entente étant pour les années 2020 à 2024. Le projet d’entente est joint en annexe aux présentes.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l’unanimité.**

**2020-03-101 RÉPARATION CHAPITEAU**

CONSIDÉRANT que notre chapiteau a été endommagé à l’été passé;

CONSIDÉRANT qu’un règlement a eu lieu avec le locataire ;

CONSIDÉRANT qu’il y a lieu de procéder à la réparation de ce chapiteau pour finaliser notre réclamation auprès de notre assureur ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Hugo Guénette, appuyé par Claude Gauthier et résolu :

De procéder au remplacement des poteaux de notre chapiteau. Le prix obtenu de la compagnie Piébusm est de. 125.00$ pour les 14 poteaux et de 45.00$ pour 1 joint incluant les frais de transport de 396.53$ pour un montant total de 2519.72$, taxes incluses.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l’unanimité.**

**8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**9 - RAPPORT DES COMITÉS**

**Comité activités de loisirs et bibliothèque**

La conseillère Katy Barbe informe les membres du conseil qu’une rencontre a eu lieu avec Roxanne Marois suite à l’activité du Carnaval tenue en janvier 2020.

Le rayonnage à la Bibliothèque se fera sous peu.

L’activité du tournoi de pêche au Lac à la Barbue fut une réussite. 43 enfants inscrits et 28 permis de pêche ont été émis.

**Comité Urbanisme et Office municipal de l’Habitation**

Le conseiller Bernard Duffy informe les membres du conseil que des rencontres ont eu lieu pour la nouvelle convention collective des pompiers volontaires et que d’autres rencontres sont à venir.

De plus, il mentionne qu’il y a un logis de disponible à l’Office municipal de l’Habitation. Si des personnes sont intéressées de communiquer avec Emmanuel Pilon pour le fonctionnement de location.

Le maire Réal Rochon ajoute que les négociations vont bon train et que d’autres discussions auront lieu dans un avenir rapproché.

**Comité Logement en santé et R.I.A.M.**

Le conseiller Alain Labelle informe les membres du conseil que les contrats pour Logement en santé sont en processus d’être signés

La RIAM tout va bien, tout est sous contrôle

**Comité des Travaux publics :**

Le conseiller Mathieu Caron informe les membres du conseil que les pneus de la rétrocaveuse ont été achetés de meilleur qualité pour la durée de vie.

**Comité du Service Incendie :**

Le conseiller Hugo Guénette informe les membres du conseil que le souper des pompiers de la Ville de Gracefield aura lieu le samedi 11 avril 2020 et que des billets sont présentement en vente.

**Comité de Finances et du personnel:**

Le conseiller Claude Gauthier accompagné du maire Réal Rochon, le conseiller Bernard Duffy, le directeur général et greffier Sylvain Hubert et la trésorière Louise Carpentier ont vérifié toutes les factures, frais de déplacements, comptes payés.

De plus une contre du comité de personnel a eu lieu pour l’embauche de personnel.

**10 - PÉRIODE DE QUESTION**

Les sujets discutés durant la période de questions sont déposés en annexe au procès-verbal.

**11 - CORRESPONDANCE**

**CORRESPONDANCE DU 10 FÉVRIER AU 4 MARS 2020**

* UMQ – Communiqué - Virage numérique des municipalités québécoises – L’ATN et L’UMQ concluent une entente de partenariat innovante
* UMQ – Communiqué - Terrains municipaux et centre de services scolaire – L’UMQ dénonce une expropriation déguisée
* Fondation de la Faune – Ouverture des mises de l’Encan 2020 !
* Chambre de commerce de Gatineau – infolettre de février
* Ministère des Affaires municipales et de l’Habitation – Loi modifiant principalement la Loi sur l’instruction publique
* UMQ – Communiqué – Prix Francine-Ruest-Jutras et Personnalité de la relève municipale
* UMQ – Communiqué – Cession de terrains municipaux aux centres de services scolaires
* Festival des arts de la scène Val-Gatinois – Dévoilement de la programmation
* UMQ – Communiqué – Terrains municipaux – L’amendement surprise aura un impact majeur sur les comptes de taxes
* UMQ – Communiqué – Paralysie du réseau ferroviaire
* MRC – Conseil en bref du 17 février 2020
* UMQ – Mutuelles en santé et sécurité du travail de l’UMQ
* AFFAIRES MUNICIPALES ET Habitation – Invitation Formation Stationnement Écoresponsable
* Ministre de l’Agriculture, des Pêcheries – Accusé réception de la résolution adoptée par la Municipalité concernant le projet de loi 48
* UMQ – Communiqué – Rencontre de la Commission des jeunes élues et élus de l’UMQ
* UMQ – Communiqué – HQ et L’UMQ signent une entente-cadre
* Ranch Labelle Vallée Kazabazua – Remerciements
* Recyc-Québec – Versement de la compensation 2019
* Carrefour action municipale et famille – Appel de candidatures des Prix du CAMF
* MRC – Intervention en matière de stupéfiants
* Société d’habitation du QC – Fermeture de la programmation 2019-2020 des programmes d’amélioration de l’habitat
* UMQ – Mérite Ovation municipale 2020 de l’UMQ
* Présidente d’ALIE – Demande de fonds
* Affaires municipales et Habitation – Formation gratuite et Document de soutien destinés au milieu municipale en matière d’accès à l’information
* Société d’habitation – Sondage auprès des responsables municipaux de l’habitation
* CISSS de l’Outaouais – Invitation à une conférence de presse
* Fondation Charles-Bruneau – Demande de don
* Association Pulmonaire du Québec – Mobilisation des municipalités réduction herbe à poux
* MSP – Préparation crue printanière 2020
* MRC des collines de l’Outaouais – Communiqué
* MSP Ministère de la Santé et des Services Sociaux – COVID19
* Parc Régional du 31 Milles – Lettre d’excuses

**12 - VARIA**

**13 -** **LEVÉE DE LA SÉANCE**

**2020-03-102 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le maire Réal Rochon et résolu unanimement,

De lever la présente séance à 19 h 53.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

**Adoptée à l’unanimité.**

Le maire Le directeur général et greffier

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Réal Rochon Sylvain Hubert, notaire

**Approbation du procès-verbal :**

Je, Réal Rochon, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n’ayant pas avisé le directeur général et greffier de mon refus de les approuver conformément à l’article 53 de la *Loi sur les cités et Villes.*

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Réal Rochon

Maire